

L'Horizon

JOURNAL



NOVEMBRE 2025 - VOL. 34 NO. 1

SAPSCQ-CSN

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX
EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC



SPÉCIAL ÉLECTION 2025

Pour les postes de la 2^e vice-présidence
(responsable des dossiers de griefs)
et secrétaire général du SAPSCQ-CSN



Solidarité, mobilisation et démocratie : la force du SAPSCQ-CSN

par Stéphanie Gratton

LES CANDIDATS pour le poste de la 2^e vice-présidence



Guerty Génés



Félix Labrecque-Labbé



Jean-Pascal Bélisle

LES CANDIDATS pour le poste de secrétaire général



Nancy Grenier



Daniel Kenny



La démocratie est l'essence même de la vie syndicale

par Mathieu Lavoie

04

Solidarité, mobilisation et démocratie : la force du SAPSCQ-CSN

par Stéphanie Gratton

06

Élections aux comités statutaires et processus électoral au sein de l'exécutif national

par Jean-Philippe Roussy

09

Les candidatures pour les élections à l'exécutif national

10

Publication officielle du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. Toute correspondance devra être acheminée au : 4906, boul Gouin Est Montréal (Québec) H1G 1A4 • 514.328.7774 • Sans frais : 1.800.361.3559 • Graphisme : Manigances inc. • Le journal L'Horizon est publié par le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. À moins d'avis contraire, les articles parus dans ce journal ne reflètent pas nécessairement les tendances de l'exécutif national. *L'utilisation de la forme masculine ne vise pas à exclure le féminin, mais plutôt à alléger les textes.



Dates importantes pour la suite du processus

09

- **Semaine du 10 novembre 2025 :**
Envoi des bulletins de vote par la poste
- **28 novembre 2025 :**
Journée limite pour le retour des bulletins de vote
- **Semaine du 1^{er} décembre 2025 :**
Dépouillement effectué par le comité de scrutin





16



19

Écho
du congrès 2025

16

11 ans de solidarité
en action !

19

par Michel Désourdie





Mathieu Lavoie
Président
du SAPSCQ-CSN

La démocratie est l'essence même de la vie syndicale

Le dernier mandat du comité exécutif national a été marqué par de nombreux rebondissements et défis, mais plus largement caractérisé par une négociation continue. En effet, à peine le nouveau contrat de travail 2020-2023 adopté et mis en place que la préparation des demandes syndicales et la ronde de négociation 2023-2028 commençaient.

De ce fait, la mobilisation et l'implication du comité de mobilisation et vie syndicale (CMVS), comité responsable de la mobilisation en temps de négociation et du comité de négociation se sont poursuivies sans relâche. Merci à tous les membres qui se sont mobilisés au cours de cette période. Votre dévouement est essentiel à l'atteinte de nos objectifs.

L'expérience d'une négociation continue comme nous la connaissons actuellement nous confirme l'importance de poursuivre les travaux dans la majorité des autres secteurs d'activités de l'organisation comme la représentation des membres dans les dossiers d'accidentés du travail (lésion professionnelle) et de grief, mais aussi en santé-sécurité. Une première cette année pour notre organisation : des élections au comité exécutif national sont lancées, et ce malgré la période de négociation en cours. Je tiens à féliciter l'ensemble des membres qui ont déposé leur candidature pour les élections nationales. Bonne chance à toutes et à tous.

La démocratie est l'essence même de la vie syndicale. La période électorale syndicale actuelle est un bon exemple et démontre qu'il est souhaitable que celle-ci se déroule sans l'usage du discours populiste, car celui-ci n'apporte rien de bon à une organisation. En effet, s'engager sur des enjeux qui vont finalement s'avérer irréalistes et ce, uniquement dans le but de plaire et d'obtenir des votes est un jeu dangereux qui alimente le cynisme.

Le meilleur exemple que l'on puisse donner actuellement se trouve sur le plan politique tant municipal, provincial que fédéral où de nombreuses promesses, de nombreux engagements électoralistes sont pris ou évoqués par de nombreux politiciens, sans par la suite être respectés.

Cela étant dit, la lutte syndicale pour l'avancement de nos conditions de travail sera toujours à faire. Dans un contexte où le gouvernement, qui se trouve à être l'employeur, attaque sans ménagement les travailleurs, avec des lois baillons, des annonces de compressions budgétaires

de plus de quarante (40) millions de dollars et de son acharnement à atteindre cet objectif, il est primordial de demeurer unis et d'être des leaders forts au sein de notre organisation afin de protéger nos membres.

Une première cette année pour notre organisation



C'est payant d'être membre!

**Membres du Syndicat des
agents de la paix en services
correctionnels du Québec peuvent
profiter de rabais exclusifs sur
l'assurance auto et habitation et
de couvertures bonifiées.**



belairdirect.
assurances auto et habitation

Certaines conditions, exigences d'admissibilité, restrictions et exclusions s'appliquent à toutes les offres. Visitez belairdirect.com pour plus de détails. Les offres peuvent être modifiées sans préavis. Nous offrons les assurances habitation et automobile en Alberta, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, et l'assurance habitation seulement en Colombie-Britannique. © Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés. 2024

Solidarité, mobilisation et démocratie : la force du SAPSCQ-CSN

Stéphanie Gratton

Vice-présidente de la Fédération des employées et employés de services publics CSN (FEESP-CSN) et responsable du Secteur sécurité du public



Le Syndicat des agentes et agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ-CSN), c'est bien plus qu'un comité de représentants. C'est une grande équipe et tous les membres en font partie. Une équipe qui doit être soudée, mobilisée et active pour défendre ce qui compte vraiment : vos salaires, vos conditions de travail, votre sécurité et la reconnaissance de votre travail.

Cette force, elle ne vient pas seulement de vos porte-parole ou de vos délégués. Elle vient surtout de **vous toutes et tous, les membres**. C'est lorsque vous vous soutenez, que vous vous mobilisez et que vous faites vivre la démocratie syndicale que vous permettez au SAPSCQ (CSN) d'être à son meilleur.

Vous soutenir mutuellement : la base de tout

Quiconque vous écoute parler de votre travail apprend vite une chose : **personne ne tient seul**. Vous faites quotidiennement face à :

- des situations tendues;
- de la pression;
- du manque de personnel;
- de la violence;
- des décisions prises par des personnes qui ne connaissent pas la réalité du terrain.

Quand ça brasse et que vous devez vous serrer les coudes, ce sont vos collègues qui vous aident à tenir le coup. Les valeurs que vous portez au travail, comme l'ordre, la rigueur, le respect, l'entraide et le travail d'équipe, ne sont pas bien différentes de celles qui motivent le syndicat. Après tout, être solidaires, ça veut surtout dire :

- Être là pour appuyer moralement vos collègues qui vivent des épreuves au travail;
- Participer aux activités de mobilisation, même si ça prend un peu de votre temps;
- Aller à l'assemblée générale même si vous êtes fatigués, pour montrer aux boss que vous êtes plusieurs à suivre les dossiers qui vous touchent;
- Partager les infos du syndicat avec ceux qui n'ont pas le temps de tout lire ou en discuter avec vos collègues pour que les enjeux restent vivants;
- Poser des questions, même simples, pour comprendre ce que vous négociez, ce que vous demandez, et pourquoi.

Chaque geste compte : une signature de pétition, un rapport d'accident que vous prenez le temps de compléter, un partage sur les réseaux sociaux, etc. Quand vous êtes nombreux à vous impliquer, le syndicat devient plus fort — et vos représentants peuvent faire un meilleur travail pour défendre vos droits ou pour aller plus loin à la table de négociation.

Une solidarité plus large : entre syndicats aussi

Votre solidarité ne s'arrête pas aux murs de vos établissements. Le SAPSCQ (CSN) fait partie d'une grande famille : le conseil central de votre région, la FEESP et la CSN. D'autres syndicats, dans d'autres secteurs, mènent eux aussi des batailles : pour de meilleures conditions, pour plus de respect, pour un financement public adéquat, pour des outils de travail adaptés à leur réalité, etc.

Quand vous appuyez leurs luttes vous montrez que **les agents des services correctionnels sont là, avec eux**. Et le jour où ce sera à votre tour de vous battre pour un enjeu crucial, eux aussi répondront présents. C'est ça, la vraie solidarité syndicale : assurer les arrières des autres pour qu'ils puissent être là pour vous aider le jour où vous en aurez besoin.

Mobilisation : faire vivre votre syndicat

La solidarité est essentielle, mais sans mobilisation, il y a des limites. Un syndicat vivant, c'est un syndicat qui se coordonne et qui bouge ensemble quand la tension monte. Les réflexes propres à la mobilisation se trouvent aussi au cœur de votre travail : planifier pour le pire, espérer pour le mieux, utiliser les bons outils au bon moment, mettre la pression sur les bonnes personnes pour éviter les dérapages et c'est vous mettre en action pour obtenir ce que vous demandez. C'est aussi dans le quotidien :

- Participer à une rencontre d'information syndicale;
- Mettre un chandail ou une tuque du syndicat pour témoigner de votre appui;
- Parler de ce que vous vivez sur le plancher, pour que vos collègues et vos supérieurs immédiats sachent ce qui se passe réellement;
- Se présenter aux assemblées;
- Utiliser votre droit de vote lorsque requis;
- Dé ranger au bon endroit et au bon moment pour vous faire entendre.

Souvent, on entend : « Le syndicat, c'est eux ». C'est faux. Ça, c'est ce que vos boss veulent que vous pensiez. Parce que lorsque vous pensez ça, c'est l'équipe syndicale qui subit toute la pression. En réalité, **le syndicat, c'est vous**. Et quand tout le monde comprend ça, la pression se tourne vers vos patrons et les choses bougent pour vrai.

Une démocratie syndicale qui dépend de l'engagement de chacun

Le SAPSCQ (CSN) fonctionne sur la base d'une démocratie participative. En clair : ce n'est pas comme le gouvernement, vous ne votez pas une fois aux quatre ans pour ensuite laisser

ça entre les mains du groupe élu. C'est une démocratie qui demande la participation constante des membres qui doivent réfléchir, participer aux activités, débattre, appuyer les revendications votées, etc.

Ça peut sembler exigeant, mais encore une fois, vos valeurs d'agents des services correctionnels vous servent bien.

- **Ordre et rigueur** : vous savez lire une situation, peser les conséquences, agir avec méthode et appliquer les codes, les procédures et les plans que vous vous donnez pour que ça fonctionne.
- **Respect** : même quand les opinions diffèrent, vous écoutez, vous débattiez, vous cherchez à comprendre. Plus que tout, vous savez que vos collègues pensent peut-être différemment de vous, mais qu'ils vivent la même réalité au travail.
- **Travail d'équipe** : vous savez qu'un collègue seul est vulnérable, mais qu'en groupe, vous devenez une force indomptable.
- **Faire entendre sa voix** : quand une situation est inacceptable dans votre travail, vous avez le devoir de le dire. **C'est la même chose pour la démocratie syndicale. Quand les choses deviennent sérieuses, vous devez vous faire entendre en allant voter pour bien montrer à l'employeur toute la force du syndicat.**

Ces valeurs, que vous appliquez chaque jour dans votre travail, sont les mêmes qui font qu'un syndicat peut devenir fort et démocratique.

Le bon temps pour agir, c'est maintenant !

Quand les choses brassent, vous ne pouvez pas tourner en rond en espérant que ça se calme sans intervention. Vous devez agir. Et c'est là que vous en êtes. Votre employeur, vos boss, ils ne sentent pas la pression, ils ne réalisent pas votre force et votre unité. Vous devez passer à l'action si vous voulez obtenir de réelles avancées à la hauteur de vos attentes pour vos conditions de travail, pour vos salaires et pour la reconnaissance de votre travail!





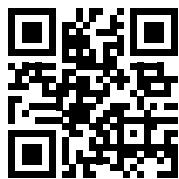
Une épargne engagée, comme vous.

En tant qu'agente et agent de la paix en services correctionnels, vous faites un travail exigeant et engagé. Épargner à Fondation vous aide à préparer votre retraite tout en soutenant des projets qui contribuent à l'économie locale et à un impact durable pour la société.



**UN KIOSQUE FONDACTION
DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT
VOUS INTÉRESSE ?**

Parlez-en à votre syndicat local pour organiser notre venue et découvrir les avantages de Fondation.



Pour commencer à épargner dès maintenant :
▶ fondation.com/adhesion

VOTRE NUMÉRO D'EMPLOYEUR EST : A-3510 MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

La propriété des actions d'un fonds d'investissement donne lieu à des frais permanents. Les actions de Fondation ne sont pas garanties, il s'agit d'un placement dont la valeur et le rendement fluctuent, son rendement passé n'est pas indicatif de son rendement futur. Avant d'investir, veuillez consulter le prospectus au fondation.com/prospectus.

Élections aux comités statutaires et processus électoral au sein de l'exécutif national

Jean-Philippe Roussy

Président du comité d'élection et de scrutin national

Lors du congrès du SAPSCQ-CSN qui s'est déroulé du 20 au 23 octobre 2025, des élections ont eu lieu sur les comités statutaires tel que prévus à nos statuts et règlements. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres qui ont exprimé leur intérêt pour les postes à pourvoir et félicitons sincèrement les candidats qui ont été élus. Voici donc la composition des différents comités :

Comité de surveillance

- Brad Murray, détention de Percé
- Louis Bilodeau, détention de Québec
- Steve Fournier, détention de Hull
- Audrey Thivierge, détention de Laval (Substitut)
- Louis Carrier, détention de Rimouski (Substitut)

Comité mobilisation et vie syndicale

- Alexandre Giroux, détention de Québec
- Gabriel Harvey, détention de Roberval
- Martin Jacques, détention de Sorel-Tracy
- Noémie Boudreau, détention de New-Carlisle

Comité de la condition féminine

- Camille Langlois, détention de Sept-Îles
- Carolane Trépanier, détention d'Amos
- Isabelle Legault, détention de Rivière-des-Prairies
- Christine Bien-Aimé, détention de Laval (Substitut)

Comité de réflexion sur les communications

- Catherine Paquet, détention de Hull
- Julien Rioux, détention de Rimouski
- Xavier Therrien-Télasco, détention de St-Jérôme

Dans le cadre du processus électoral en cours au sein du comité exécutif du SAPSCQ-CSN, deux postes sont en élection : celui de 2^e vice présidence responsable des dossiers de griefs et celui de secrétaire général.

Pour le poste à la 2^e vice-présidence, deux membres ont posé leur candidature :

- Guerty Généus, de la détention de Laval
- Félix Labrecque-Labbé, de la DSTC

Pour le poste de secrétaire général, trois membres ont posé leur candidature :

- Jean-Pascal Bélisle, de la détention de Sherbrooke
- Nancy Grenier, de la détention de Rivière-des-Prairies
- Daniel Kenny, de la détention de New-Carlisle

Conformément à la poursuite du processus électoral, les candidats ont présenté leur vision lors d'un discours devant les délégués présents au congrès, suivi d'une période de questions. Les discours et la période de questions sont disponibles sur le site :

www.sapscq.com

Dates importantes pour la suite du processus

- **Semaine du 10 novembre 2025 :**
Envoi des bulletins de vote par la poste
- **28 novembre 2025 :**
Journée limite pour le retour des bulletins de vote
- **Semaine du 1^{er} décembre 2025 :**
Dépouillement effectué par le comité de scrutin





Guerty Gagnéus

C'est avec humilité et détermination que je m'adresse à vous aujourd'hui. Animée par une passion constante pour la défense de nos droits et par un engagement sincère envers chaque agent des services correctionnels du Québec (ASC), je suis ici pour réaffirmer ma volonté de continuer ce travail essentiel.

Mon aventure professionnelle a débuté en 2002 à l'établissement de détention de Bordeaux, où j'ai occupé le poste d'ASC en tant que temps partiel régulier. Dès mes premiers pas dans les services correctionnels, j'ai été guidé par une valeur fondamentale : celle de la solidarité, du devoir de veiller les uns sur les autres et de nous soutenir mutuellement. Portée par une volonté profonde de changement, j'ai choisi en 2014 de m'impliquer activement dans la vie syndicale, en acceptant le rôle de vice-présidente de la section locale de la détention de Laval.

Il ne s'agissait plus simplement d'observer, il fallait agir, comme on le dit souvent. J'ai voulu donner du poids à nos revendications, faire entendre la voix de mes collègues et contribuer à bâtir un mouvement syndical fort, uni et combatif. Cette démarche m'a conduite à assumer des responsabilités croissantes : d'abord comme vice-présidente, ensuite comme présidente locale à Laval, puis vers 2018 comme deuxième vice-présidente au syndicat national, un mandat que je poursuis avec détermination, fierté et engagement. Durant mon parcours syndical, j'ai vu concrètement les défis auxquels nos délégués font face au quotidien. Ils sont interpellés par leurs membres pendant leur quart de travail, mais comme ils doivent aussi travailler sur le plancher, ils n'ont pas toujours le temps ni les moyens pour répondre adéquatement aux demandes.

Ils sont souvent submergés par une surcharge de tâches, manquent de ressources pour bien accomplir leur mandat, et en plus, subissent une forte pression des directions. Ces réalités ne sont pas théoriques, elles m'ont été clairement exprimées lors de mes échanges avec les sections syndicales dans nos établissements. C'est ce qu'ils vivent au quotidien,

et c'est ce que nous devons collectivement reconnaître et adresser. Face aux constats, j'ai choisi de prendre l'initiative, avec la conviction que le changement commence toujours par un pas concret. J'ai donc mis en place des mesures structurantes. Au fond, ces mesures ont permis à nos délégués de disposer enfin d'un véritable espace de dialogue, capable de faire écho aux réalités vécues dans chaque type de détention qu'elle soit petite, moyenne ou grande.

Ces actions ont permis d'adopter une approche mieux adaptée aux réalités propres à chaque établissement de détention, en reconnaissant que chaque milieu présente des particularités distinctes.

La création de formations syndicales sur mesure s'est inscrite dans une volonté ferme d'uniformiser les pratiques, tout en permettant à chaque section de partager ses expertises, ses savoir-faire et ses astuces issues du terrain. Loin d'un modèle rigide, nous avons cherché à mettre en valeur les forces propres à chaque section, dans une dynamique de transmission, de reconnaissance mutuelle et d'enrichissement collectif.

Cette démarche a contribué à renforcer les capacités d'action dans l'ensemble des sections à travers le Québec, en mettant à la disposition des délégués des outils concrets, harmonisés et partagés, tout en respectant leur autonomie ainsi que les réalités propres à chaque établissement.

Chaque action posée visait un objectif clair : redonner de la force à notre voix collective, valoriser le rôle de nos délégués, et bâtir un mouvement syndical plus fort, plus solidaire et plus résilient. Car je crois fermement que lorsque nous sommes unis, écoutés et outillés, rien ne peut freiner notre capacité à transformer les choses.

Priorité du mandat à venir : défendre l'ASC derrière chaque dossier.

Trop souvent, des collègues font face à des relevés provisoires ou sont injustement accusés dans l'exercice de leurs fonctions. Ces moments sont violents, déstabilisants, et pourtant... l'employeur reste trop souvent silencieux, indifférent, voire absent.

Nous disons non à l'abandon.

Derrière chaque dossier, il y a une vie, une dignité, une famille. Être livré à soi-même dans de telles tempêtes est inadmissible. Le rôle du syndicat, lui, ne sera jamais celui du spectateur :

- Il sera celui du soutien,
- De la défense.

Nous exigeons du respect, de la transparence et un accompagnement réel.

Et si l'employeur refuse d'assumer ses responsabilités, alors c'est à nous de prendre le relais avec détermination et courage. Nous ferons entendre les voix qu'on cherche à étouffer.

Quand les responsabilités sont abandonnées, les injustices s'installent.

- Car il est plus facile de fermer les yeux, de ne pas intervenir,
- De laisser le silence couvrir ce qui oppresse,
- De cacher les luttes dans l'ombre. Mais ce silence est dangereux.
- Il étouffe les voix qui réclament justice.

Nous dénonçons ces injustices.

- Nous affirmons haut et fort que les luttes silencieuses méritent d'être entendues.
- Celles des oubliés du système.
- Ceux qu'on suspend, qu'on isole, qu'on met de côté
- Sans jugement, sans salaire, sans voix.
- Ce sont les agents en relevé provisoire, laissés dans l'incertitude,
- Condamnés à attendre dans le silence administratif.
- Ce sont ceux visés par des accusations criminelles, traités comme coupables avant même que la vérité soit dite.

On les appelle précaires, oubliés...

Mais ce sont avant tout des personnes avec une histoire, une dignité et un droit à l'équité.

- Les procédures ne doivent jamais effacer l'humanité.
- Le respect des droits ne s'interrompt pas au premier soupçon.
- Le syndicat a le devoir de les représenter avec courage et intégrité.

Transformer la solitude en élan collectif, faire de l'indifférence un sursaut de solidarité. C'est notre mission !

Aujourd'hui, je vous demande votre confiance : Pour porter vos voix, vos espoirs, vos luttes. Avec lucidité, courage et respect, Je m'engage à faire de notre syndicat un espace plus uni, plus fort.



Félix Labrecque-Labbé

Je tiens tout d'abord à remercier tous les ASC pour leurs signatures de soutien à ma candidature, ainsi que les exécutifs locaux. Dans ma vie, j'ai vu des gens faire des grands discours et être à l'aise sur une scène. Je ne suis clairement pas génétiquement programmé pour ça.

Je n'applique pas pour être un parleur, j'applique pour être un faiseur.

Je vois le poste de délégué aux griefs comme le poste de coordonnateur défensif et offensif. Je vise être un stratège dans l'ombre, vous donnez de l'attention, pas en prendre.

C'est moi qui vous demanderai vos disponibilités, pas l'inverse !

Le côté défensif est bien sûr l'accompagnement et l'aide que j'apporterai aux ASC menacés ou sujets à des sanctions disciplinaires. C'est là que mon côté père poule embarque. J'écoute, je rassure, **je ne juge pas, je donne l'heure juste, je pédale pour te sauver le cul.** Ça, c'est une partie de la job.

L'autre partie, c'est l'offensive, les griefs syndicaux, les revendications, les gains possibles. C'est là que j'ai besoin de votre participation et pour cela je participerai à vos rencontres, pas à toutes bien sûr, mais au début pour me familiariser avec vos problèmes, connaître vos vis-à-vis, les haïr avec vous au besoin, etc.

C'est pour avancer plus vite et se donner les meilleures chances de gagner que je crois que le délégué national doit faire du terrain pour faire les liens, bien évaluer les situations pour ensuite les maîtriser. Comme un arpenteur, l'idéal est d'aller mesurer sur le terrain.

J'ai fait du syndicat longtemps et j'ai vu des trucs se perdre qui pourtant fonctionnait avant. La principale critique que j'entends du National, c'est qu'on ne les voit jamais et je veux y remédier.

Finalement, je ne suis pas en conflit avec personne et je n'ai aucun préféré. Je suis facile d'approche, mais surtout, je n'ai aucun ami parmi les patrons. Je vise à me brûler pendant quatre ans et d'attaquer sur plusieurs fronts.

**20 ans de service
ASC à la DSTC
Palais de justice de Montréal**

Postes occupés

2012	Vice-président et délégué aux griefs DSTC
2013-2017	Président section locale DSTC
2017-2018	Délégué aux griefs section locale DSTC
2020-2022	Président section locale DSTC
2024- à ce jour	Représentant SST section locale DSTC



Jean-Pascal Bélisle

Je trouve important de prendre le temps et les pages de ce journal qui me sont allouées pour élaborer sur certains points importants touchant le mandat de secrétaire général. Je vous invite à aller visionner la vidéo de mon discours sur le site internet du SAPSCQ-CSN www.sapscq.com, vous y avez accès même lorsque vous travaillez en détention, vous aurez aussi accès aux vidéos des autres candidats.

Le prochain mandat de secrétaire général en sera un d'une durée exceptionnelle de 2 ans, contrairement aux 4 ans prévus aux statuts et règlements, étant donné le report du dernier congrès de 2024 par le conseil syndical spécial. Voter pour moi aurait un impact positif majeur sur la gestion de vos cotisations. Du fait que je suis totalement efficace en poste dès maintenant, je n'ai pas besoin de formation et pas besoin d'une longue période d'apprentissage. Ayant mis en place la structure technologique actuelle, je n'aurai pas besoin de déboursier des milliers de dollars de vos cotisations pour engager de ressources externes supplémentaires pour tout l'aspect numérique et technologique qui prend beaucoup de place dans ce mandat. Vous m'avez fait confiance durant ces 9 dernières années pour la gestion des 3,9 millions de dollars dont dispose le syndicat annuellement provenant de vos cotisations et ce fut une bonne décision de votre part, car malgré les grands coups et les augmentations économiques que nous avons tous vécus, les finances de notre organisation se portent très bien, ayant même terminé avec un surplus, confirmé par la firme comptable qui effectue notre audit annuellement. Je vous demande donc de prendre de nouveau une bonne décision et de voter pour moi. Je suis responsable, raisonnable et transparent, trois qualités importantes dans le domaine budgétaire.

Le fait que nous sommes en période de négociation exerce aussi une grande influence sur plusieurs aspects du poste de secrétaire général. En tant que membres, vous voulez que la négociation soit à 110 % la priorité et c'est la meilleure des choses. Cependant, il n'est pas possible de mettre sur pause les tâches quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles du mandat du secrétaire général touchant la gestion et l'accompagnement de l'équipe d'adjoints du bureau, la gestion des paies et des finances et le soutien aux différents membres de comités dans l'accomplissement de leurs mandats. Je n'ai donc pas à mettre un frein ou négliger un aspect de ces tâches pour me concentrer sur la négociation comme il se doit, je peux efficacement toutes les effectuer, les connaissant parfaitement.

Notre organisation se doit d'avoir une base solide pour qu'elle puisse évoluer, progresser et changer. Dans les deux dernières années, trois employés, trois piliers nous ont quittés, deux par des départs volontaires et malheureusement un décès. L'équipe du bureau est donc passée de plus de 40 ans d'expérience et d'ancienneté à moins de 8 ans total. Mes 9 ans d'expérience au mandat de secrétaire général me permettent donc de bien les guider, les accompagner et les former pour que notre base puisse redevenir aussi solide. Voter pour moi, permettra la continuité de ce travail essentiel pour nous permettre d'évoluer, de changer. Il reste encore beaucoup de travail dans ce volet que je suis en mesure de bien réaliser.

Je veux continuer à faire évoluer le SAPSCQ-CSN avec et pour vous. Je ne me laisse pas marcher sur les pieds, je prône le ralliement, les consensus et toutes les discussions que l'on doit avoir pour y arriver. J'ai encore l'énergie et la passion nécessaire pour faire ce poste. Je peux encore apporter beaucoup. Je suis un homme d'équipe, ouvert d'esprit, de confiance, fiable, débrouillard et performant.

Prenez le temps de voter et voter pour moi !





Nancy Grenier

C'est avec beaucoup d'humilité et de détermination que je vous présente aujourd'hui ma candidature officielle au poste de secrétaire-trésorière du SAPSCQ-CSN national.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, j'ai débuté ma carrière comme agente des services correctionnels le 27 janvier 1997, soit il y a presque 29 ans. Je crois connaître notre milieu de travail dans toute sa complexité, avec ses bons et ses mauvais côtés. Depuis une dizaine d'années, je me suis engagée comme déléguée syndicale aux griefs pour ma section à l'établissement de détention de Rivière-des-Prairies. Ce rôle m'a permis de développer une solide expérience en représentation des travailleurs. Par ailleurs, j'ai également exercé des responsabilités en comptabilité et en gestion comme adjointe à la directrice dans une compagnie de sécurité, ce qui m'a donné des compétences complémentaires utiles pour ce poste. J'ai toujours mis tout mon cœur et toute mon énergie à défendre les membres de ma section, dans chaque dossier qui m'a été confié, qu'il soit simple ou complexe. Je souhaite aujourd'hui porter cet engagement à un niveau supérieur, continuer d'apprendre, mais surtout continuer à donner pleinement pour vous.

Au fil de mes années d'engagement syndical, j'ai non seulement acquis de l'expérience, mais aussi développé une véritable passion pour la défense des droits des travailleurs et la lutte contre les injustices. Cette passion est le moteur de mon implication. Aujourd'hui, le message que je souhaite que l'on retienne de mon allocution, c'est d'abord et avant tout mon désir d'un changement véritable. Sans minimiser ou dénigrer le travail de celles et ceux qui ont occupé les postes en élection au sein de notre organisation syndicale, je me présente devant le conseil en ce jour comme la candidate du changement, de la transparence et de l'écoute des membres. Chers collègues, il est temps de nous donner les moyens de nos ambitions. À mon avis, certaines pratiques doivent évoluer. Je veux être davantage à l'écoute des membres de toutes les sections. Si vous me confiez ce mandat, je m'engage à faciliter la communication entre les exécutifs locaux et l'exécutif national. Il est essentiel que nos représentants prennent le pouls des différentes sections pour mieux comprendre les irritants et intervenir efficacement.

Je crois qu'une organisation syndicale doit avant tout inspirer la confiance de ses membres. Pour cela, il faut être proche de sa base, à l'écoute quotidienne des réalités vécues dans les 17 établissements de détention du Québec. Nous devons être conscients de la réalité désolante de notre milieu de travail et celui-ci s'alourdit d'année en année. De plus en plus, j'entends que les agentes et agents des services correctionnels ne voient plus la lumière au bout du tunnel et qu'ils sont épuisés. Moi aussi, j'ai constaté cette réalité. Soyons réalistes : nous

œuvrons dans un environnement difficile, mais jamais, selon moi, nous n'avons été aussi divisés, épuisés et désabusés. Ce constat me fait dire que ce besoin de rapprochement avec la base est criant. Et c'est la meilleure façon de retrouver une force collective.

Il faut que ça change !

Mais pour amorcer ce changement, il faut d'abord briser le statu quo qui règne chez certains représentants élus. Il faut oser une nouvelle approche. En tant que représentante depuis 10 ans, je suis étrangère à cette façon de faire et il ne faut pas oublier que le SAPSCQ-CSN appartient à tous ses membres et c'est précisément pourquoi je souhaite impulser un vrai virage dans nos pratiques, je suis là pour les bonnes raisons. Je crois qu'il est temps pour notre organisation de faire un examen de conscience sur notre transparence et notre écoute, qui sont en déficit depuis trop longtemps. Je me permets cette critique car elle est fondée sur un constat tangible : le rejet massif — à hauteur de 68 % — de la dernière entente de principe par nos membres malgré la pauvre participation. Ce message, clair et fort, n'a pas, à mon sens, donné lieu à un changement réel dans notre manière d'agir.

Ce manque de confiance des agentes et agents envers leurs représentants légitimes devrait nous alerter. Pour ma part, il m'a profondément ébranlée. C'est ce qui m'a poussée, contre toute attente, à me porter candidate à l'exécutif national. Je veux que les membres exercent leurs droits de vote. J'aimerais y apporter ma voix, mon intégrité et ma détermination pour redonner à notre profession, qui est toujours méconnue rejeté à ce jour par plusieurs, la reconnaissance qu'elle mérite auprès de tous. Cela dit, je n'ai pas la prétention de pouvoir renverser ou transformer notre milieu de travail ou notre organisation syndicale à moi seule et je ne suis pas là pour partir en guerre contre qui que ce soit. Je suis avant tout une fille d'équipe, mais ce que je vous promets aujourd'hui, c'est que je ferai tout mon possible pour faire évoluer les choses. Nous méritons tous mieux. Sur la question de la négociation de la prochaine convention collective, il faut reconnaître que la tâche s'annonce difficile. Néanmoins, je veux vous assurer que je suis profondément motivée à relever ce défi avec l'équipe en place, afin d'obtenir une rémunération et des conditions de travail qui répondent enfin à vos attentes. Ultimement, rien n'est impossible quand nous restons unis et debout.

Pour conclure, je souhaite vous rappeler que l'honnêteté, la justice, l'équité, le respect et la transparence sont des valeurs qui me tiennent à cœur. Ceux qui me connaissent peuvent témoigner que mon intégrité est au cœur de ma manière de faire face à chaque défi. Quand quelqu'un me demande de l'aide, je ne le laisse jamais tomber.



Daniel Kenny

Je m'adresse à vous, membres ASC, afin d'appuyer ma candidature au poste de secrétaire général du SAPSCQ. Je m'implique syndicalement depuis une quinzaine d'années et je sollicite maintenant votre appui afin de représenter vos intérêts au plus haut niveau.

Je crois avoir le leadership nécessaire pour exercer cette fonction et apporter la vision de notre réalité actuelle ainsi qu'une énergie nouvelle à l'exécutif national. Je suis un homme travaillant, assidu, ponctuel, intègre et déterminé à faire avancer les dossiers. La transparence des finances et l'application de nos statuts et règlements seront certainement ma priorité mais je m'engage également à m'impliquer davantage sur la prise de décision et l'orientation que notre organisation doit prendre.

Mes années passées aux différents comités (CAS/CMVS, surveillance etc.), m'ont donné la chance de me déplacer dans pratiquement tous les établissements de la province. Je comprends donc la réalité de chacun et je m'engage à être à l'écoute de vos besoins.

Appuyer ma candidature sera, sans aucun doute, un vent de changement pour notre organisation.

Mes objectifs

Mieux connaître les délégués de section afin de mieux comprendre leur réalité.

Créer un esprit d'équipe et surtout un lien de confiance avec les sections. La confiance, c'est important, c'est la base. Il faut se faire confiance entre nous. Depuis quelques années, je constate un manque de confiance qui s'installe. Une méfiance. Autant entre les délégués et l'exécutif national mais aussi entre les membres et l'exécutif national. Si je suis élu, je m'engage à travailler extrêmement fort à rétablir la confiance entre nous.

Autre objectif. Je souhaite établir une stabilité au niveau de notre personnel de bureau à MTL. Nous vivons certaines problématiques de recrutement et de mouvement de personnel dans les dernières années. C'est un défi de taille mais je suis confiant d'y arriver.

Bien sûr, comme mentionné ci-haut, la bonne gestion des finances et l'application de nos statuts et règlements seront ma priorité. Mais sachez que je m'impliquerai tout autant dans l'aspect politique, les débats et les prises de décisions de notre organisation.

Comme vous, je suis écœuré du temps supplémentaire obligatoire et de la façon dont l'employeur s'en sert comme mode opérationnel.

Comme vous, je suis écœuré que l'employeur ne nous reconnaisse pas assez au niveau salarial.

Comme vous, je suis écœuré que nos infrastructures tombent en ruines et que l'employeur n'ait pas de plan d'action pour investir dans notre sécurité.

Avec ce mandat, vous me donnerez la chance d'avoir une place importante au niveau décisionnel. Vous me donnerez la chance de participer aux stratégies et aux prises de décisions importantes pour notre avenir.

Voter pour Daniel Kenny, c'est voter pour un gars honnête, respectueux, disponible et à l'écoute des gens. C'est aussi un gars orgueilleux, fier, qui n'a pas peur de ses opinions. Certains diront que je suis sanguin, d'autres diront que je suis transparent et convaincant.

Si vous me donnez le privilège de vous représenter, sachez que je vais me donner à 100% pour vous. Je mettrai tous les efforts nécessaires pour atteindre nos objectifs de nouvelle convention collective. Espérant vous voir prochainement.

17 ans de service Détection de New-Carlisle

Postes occupés

2009-2011	Représentant santé sécurité au travail détection Sherbrooke
2013-2023	Président section locale New Carlisle
2013-2023	Siège comité aide et soutien (CAS/CMVS)
2023- à ce jour	Vice-président section locale New Carlisle
2023- à ce jour	Siège au comité de surveillance
2025- à ce jour	Siège au comité de retraite et de placement (RRAPSCQ)

Écho du congrès 2025



Les délégations officielles des sections locales du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels (SAPSCQ-CSN) se sont réunies en congrès les 20, 21, 22 et 23 octobre derniers dans la municipalité de Beauré.

Le congrès est l'une des instances décisionnelles de notre syndicat. On y détermine entre autres les grandes orientations du syndicat. C'est l'occasion également de recevoir le rapport du comité exécutif national ainsi que les rapports des différents comités statutaires.

Pour la première fois de l'histoire, le congrès s'est déroulé malgré la négociation de la convention collective, qui est toujours en cours.

PROCESSUS ÉLECTORAL DU COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL

Les postes de secrétaire général et de deuxième vice-présidence responsable des dossiers de griefs et accidents du travail sont actuellement soumis au processus d'élection. Trois candidatures ont été soumises au président de scrutin pour le poste de secrétaire général : il s'agit de madame Nancy Grenier, de la section locale de Rivière-des-Prairies ; de monsieur Jean-Pascal Bélisle, de la section locale de Sherbrooke, et ; de monsieur Daniel Kenny, de la section locale de New Carlisle.

Pour ce qui est du poste de deuxième vice-présidence, deux candidatures ont été soumises : il s'agit de madame Guerty Génésus, de la section locale du Leclerc de Laval, et ; de monsieur Félix Labrecque-Labbé, de la section locale de la Direction des services de transport et comparution (DSTC).

Les personnes candidates ont eu la possibilité de se présenter à tour de rôle devant les membres du congrès et les délégué(es) ont pu leur poser directement leurs questions. Tous les discours électoraux des candidats, de même que la période des questions qui s'en est suivie, seront disponibles prochainement pour visionnement par l'ensemble des membres sur le site internet du SAPSCQ-CSN. Les candidats pourront également s'exprimer dans l'édition spéciale du journal Horizon qui paraîtra sous peu. Chaque membre en règle peut exercer son droit de vote. Le processus de votation débutera officiellement le **10 novembre 2025**.

ORIENTATIONS

Les membres du congrès ont délibéré sur les grandes orientations du syndicat pour les années à venir. Ils ont notamment débattu :

- de la pertinence de créer un comité de réflexion stratégique sur les communications au sein de l'organisation ;
- du protocole de nomination pour les candidatures au poste de soutien santé-sécurité au travail (SST) ;
- de l'avenir de la section locale de la Direction des services professionnels correctionnels-Montréal (DSPC-M) ; et
- du rôle et de l'avenir de la Fondation des agentes et agents de la paix en services correctionnels du Québec (FAPSCQ).

Nous vous invitons à interpeller vos délégué(es) de sections locales présents au congrès pour obtenir davantage de précisions sur l'essentiel de ces débats

CONFÉRENCES

La santé psychologique de nos agents demeure une priorité syndicale. C'est dans ce cadre que madame Julie Nadeau, travailleuse sociale spécialisée auprès des travailleurs du milieu de l'urgence, a été invitée. Elle a présenté sa conférence Sensibilisation au trauma.

L'objectif de cette présentation était, entre autres, de démontrer qu'il ne faut pas nécessairement un seul événement pour causer un trauma, mais qu'il peut être la résultante de multiples événements, aussi banaux soient-ils, pour causer un trouble du stress post-traumatique (TSPT) et que chacun peut réagir différemment par rapport à ces expositions.

PROCÉDURES JUDICIAIRES : MIEUX OUTILLER NOS DÉLÉGUÉ(ES)

En tant qu'agents de la paix, nous sommes susceptibles de nous trouver au cœur de possibles accusations criminelles dans l'exercice de nos fonctions, notamment à la suite de l'utilisation du cadre de l'emploi de la force auprès des personnes incarcérées. M^e Nadine Touma, avocate criminaliste, a fait une présentation sur les procédures judiciaires touchant aux agents de la paix dans le but d'outiller les délégué-es présents et ainsi de leur permettre de bien protéger leurs membres qui pourraient vivre pareille situation.

LE CROISEMENT ENTRE LE DROIT CRIMINEL ET LE DROIT DU TRAVAIL

Le croisement entre le droit criminel et celui du travail soulève des enjeux complexes, notamment en matière de devoir de loyauté et du droit au silence. Le devoir de loyauté des agents de la paix envers leur employeur est bien établi et reconnu par la jurisprudence.

Ceci peut sembler contradictoire lorsqu'un membre est convoqué à une rencontre préalable à l'imposition d'une mesure disciplinaire, alors qu'il fait l'objet d'accusations criminelles portant sur les mêmes faits. Me Julia Nakache, avocate du SAPSCQ-CSN, a présenté les récentes jurisprudences en droit du travail qui reconnaissent l'obligation du devoir de loyauté et les limites du droit au silence. Elle a également souligné que ce devoir de loyauté envers le gouvernement du Québec est supérieur à la normale en raison de notre statut d'agent de la paix.

PRÉSENTATION DE LA VIGILE

La Vigile est une ressource qui propose une gamme complète de services conçus pour répondre aux besoins des professionnels qui portent ou portaient l'uniforme. Sa mission est d'accompagner les personnes qui ont une problématique de dépendance à l'alcool et aux drogues, ainsi que celles qui désirent reprendre de saines habitudes de vie.

Madame Geneviève Arguin, directrice générale de la Vigile, est venue présenter cette ressource dédiée aux professionnels qui portent ou portaient l'uniforme ainsi qu'à leur famille. Notre syndicat ainsi que la FAPSCQ sont de fiers partenaires de la Vigile et le syndicat offre via sa fondation le service d'accompagnement des membres qui vivent des difficultés afin qu'ils puissent bénéficier des services offerts par celle-ci.



VOUS N'ÊTES PAS SEUL

La Vigile est là pour vous

Maison d'accueil pour les intervenants
en situation d'urgence, professionnels
de la santé ou toute autre personne

2A rue Monseigneur-Marc-Leclerc
Québec (Qc) G1C 2C4

1 888 315-0007

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

WWW.LAVIGILE.QC.CA



ÉLECTIONS COMITÉS STATUTAIRES

Les comités statutaires prévus aux statuts et règlements du syndicat étaient soumis au processus d'élection. Les délégués présents au congrès ont exercé leur droit de vote et ont élu les membres des comités statutaires pour le prochain mandat. Félicitations à toutes celles et à tous ceux qui ont posé leur candidature aux différents comités. Voici la nouvelle composition des comités statutaires :

Comité de mobilisation et de vie syndicale (CMVS) :

- Mme Noémie Boudreau, section locale de New Carlisle
- M. Martin Jacques, section locale de Sorel-Tracy
- M. Gabriel Harvey, section locale de Roberval
- M. Alexandre Giroux, section locale de Québec

Comité de surveillance :

- M. Brad Murray, section locale de Percé
- M. Steve Fournier, section locale de Hull
- M. Louis Bilodeau, section locale de Québec

Comité condition féminine :

- Mme Carolane Trépanier, section locale d'Amos
- Mme Camille Langlois, section locale de Sept-Îles
- Mme Isabelle Legault, section locale de Rivière-des-Prairies

Comité de réflexion sur les communications :

À la suite du débat sur les communications stratégiques au sein de notre organisation, le congrès a adopté à l'unanimité la proposition du comité exécutif national de créer un comité de réflexion sur les communications.

Ce comité a pour mandat principal d'analyser les forces et faiblesses des communications et d'apporter des recommandations, le tout dans le but d'améliorer la cohérence et l'efficacité dans la diffusion de l'information.

Les nouveaux membres élus du comité sont les suivants :

- Mme Catherine Paquet, section locale de Hull
- M. Julien Rioux, section locale de Rimouski
- M. Xavier Therrien-Télasco, section locale de Saint-Jérôme

MOBILISATION

Le 16 octobre dernier, les membres ont officiellement donné le mandat au comité de négociation d'entamer des moyens de pression lourds, au moment jugé opportun. Le mandat a été adopté à 88,5 %.

En marge du mandat, les membres présents au congrès ont lancé le départ d'une nouvelle vague de mobilisation afin d'obtenir des conditions de travail à la hauteur de nos attentes. Deux manifestations éclairs se sont déroulées simultanément dans les bureaux du ministère de la Sécurité publique et du Secrétariat du Conseil du trésor afin de dénoncer le campement des positions de la partie patronale, qui refuse toujours d'entendre nos revendications. Ces deux manifestations se sont terminées par un rassemblement aux abords de l'Assemblée nationale.

Nous resterons mobilisés tant et aussi longtemps que le gouvernement demeurera dans sa position.





Michel Désourdie
directeur FAPSCQ

11 ans de solidarité en action !

Depuis plus de 11 ans, la Fondation du SAPSCQ-CSN (FAPSCQ) soutient les agents des services correctionnels dans le besoin et vient en aide aux enfants atteints du cancer ainsi que leurs familles. Derrière chaque activité de financement du FAPSCQ, derrière chaque tournoi, derrière chaque collecte, les objectifs sont les mêmes : promouvoir et faire connaître la fonction d'agent des services correctionnels tout en favorisant l'accomplissement et l'engagement des ASC dans leurs communautés.

Depuis le congrès 2022, nous avons amassé plus de 176 000 \$ par le biais de plusieurs activités caritatives rendues possibles grâce à la générosité et l'implication de centaines de personnes. Ces sommes ont permis d'appuyer deux causes qui nous tiennent à cœur : La Maison La Vigile et le Camp Vol d'été Leucan-CSN.

Un appui concret pour nos agentes et nos agents

Rappelons-nous que lors du congrès 2022, une résolution importante a été adoptée par le SAPSCQ, l'investissement de 100 000 \$ pour la création d'un fonds d'entraide couvrant les frais de séjour des ASC qui entament un programme à La Vigile. Depuis, 14 agents des services correctionnels ont pu bénéficier de cette ressource essentielle et unique, pour un total de 56 794 \$ versés. Avec l'accroissement de la demande, on ne peut que démontrer l'importance et la nécessité de ce fonds d'aide.

La Vigile demeure la seule maison de thérapie spécialisée pour les personnes portant l'uniforme. Elle offre un soutien vital à celles et ceux qui font face à la dépression, à la dépendance ou à l'épuisement professionnel. Notre travail en établissement est exigeant physiquement et moralement : agressions, insultes, menaces, surcharge émotionnelle et plus encore. Une réalité qui laisse des traces. Ce fond, c'est notre façon de dire : « Tu n'es pas seul(e), on ne te laissera pas tomber. »

La FAPSCQ, c'est aussi une façon de faire rayonner notre milieu à travers des événements rassembleurs comme : le tournoi de golf annuel des agents de la paix en services correctionnels du Québec, le Défi Ours polaire, les petits déjeuners des agents de la paix, les opérations-citrouilles ou encore, les visites dans les hôpitaux pour enfants. Ces événements, en plus de soutenir des causes importantes, nous permettent de nous faire connaître, de nous faire voir et de démontrer la solidarité qui nous unit.

Aller encore plus loin

En 2026, une nouvelle étape s'annonce pour la FAPSCQ soit la création d'un comité pour élargir la mission de la Fondation et en assurer sa pérennité. Avec l'appui de la firme MCE Conseil, nous travaillerons à renforcer sa gouvernance et à évaluer la mise sur pied d'un fond annuel permanent pour continuer d'aider nos pairs.

Chaque don, chaque activité, chaque geste de solidarité fait une différence. Parce qu'il est impératif de continuer à faire connaître notre métier en dehors des murs et parce que la santé psychologique des ASC est au cœur des priorités de notre syndicat, ensemble, continuons de faire vivre cette fondation qui nous rassemble et nous rassemble.

Camp Vol d'été
leucan



FAPSCQ
FONDATION DES AGENTS DE LA PAIX
EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC



Le Camp Vol d'été Leucan-CSN est financé par plusieurs activités de collectes de fonds. Il permet aux enfants atteints d'un cancer et à leur famille de participer aux activités du camp adaptées à leur réalité et animées par des bénévoles.

La Maison La Vigile est un organisme sans but lucratif ayant pour mission d'accompagner les femmes et les hommes qui ont une problématique de dépendance à l'alcool et aux drogues, aux personnes qui désirent reprendre de saines habitudes de vie et leurs activités quotidiennes et d'avoir une meilleure gestion de leurs émotions.

**Entre nous,
ça change tout.**



CaissePolice



www.caisse-police.com



1.877.847.1004



Desjardins

Caisse des policiers et policières

